

DEMANDE D'AFFILIATION



FFSNW

SAISON 2017



Demande d'affiliation

SAISON 2017

Dossier complété par :

Email : Tél.

Demander à compléter et à retourner – avec les pièces réclamées en Annexes – au siège de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard :

Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard
Service Affiliations & Agréments
11, rue du Borrégo
75020 PARIS

Je soussigné(e), agissant en qualité de, demande obtenir l'affiliation à la FFSNW de l'association exploitée à l'adresse suivante

Pour un type de structure : Bateau Télési 2 poulies Télési full

Après étude des pièces fournies par le Bureau Fédéral, un identifiant et un mot de passe vous permettant de vous connecter à l'Intranet fédéral (www.ffsnw.org) vous seront adressés par email.

Le profil de votre association aura été créé dans le département dont vous dépendez. Il vous appartiendra alors de compléter en ligne le dossier d'affiliation 2017 (instances dirigeantes – site de pratique – encadrement technique etc.).

Une fois ce dossier complété, la Ligue Régionale dont dépendra le club puis la Fédération émettront un avis sur la demande d'affiliation.

Si un avis défavorable est émis, il vous sera demandé d'apporter les éléments complémentaires ou d'apporter les modifications nécessaires à l'affiliation.

Une fois l'avis favorable obtenu de la FFSNW, le compte du Club est ouvert.

La Ligue Régionale vous adressera des formulaires de licences 2017, tandis que la FFSNW fera en sorte de :

- Vous identifier sur les différents supports fédéraux : site web de la FFSNW (www.ffsnw.fr).
- Vous adresser : un courrier officiel d'affiliation, un drapeau fédéral.

Fait le 2017, à

Signature

Tampon du club

ANNEXES

Pièces à fournir dans le cadre d'une 1^{ère} affiliation :

A l'appui du présent dossier dûment complété, il est demandé au club de fournir les pièces suivantes :

- Statuts certifiés conformes par le Président de l'association
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive
- Extrait du Journal d'Annonces légales ayant publié la constitution de l'Association
- Récépissé de déclaration à la Préfecture
- Attestation d'assurance de l'Association en Responsabilité Civile pour les bateaux et les locaux
- Autorisation officielle d'utilisation et de pratique sur le plan d'eau (AOT, Bail...)

• Rappels et recommandations:

- Le Président, le Trésorier et le Secrétaire du club doivent impérativement être chacun titulaires d'une licence Dirigeant.
- Il est fortement recommandé de disposer d'une adresse email attachée à chaque licencié.
- A l'appui de ce dossier, vous vous invitons à envoyer informatiquement à l'adresse ffsnw@ffsnw.fr toute photo susceptible de mettre en valeur votre structure (vue du plan d'eau, bateau, clubs house etc.), de manière à alimenter le site web de la FFSNW.
- Chèque de cotisation à la FFSNW:
 - o pour la 1^{ère} demande d'affiliation : 250 € + 35 € de frais de dossier
 - o pour un renouvellement d'affiliation année n+1 : 500 €
 - o pour un renouvellement d'affiliation année n+2 :
 - pas de majoration de cotisation fédérale si le seuil de 31 licences est atteint : 500 €
 - majoration de cotisation fédérale si le seuil de 31 licences n'est pas atteint : 600 €